

Au Mississippi

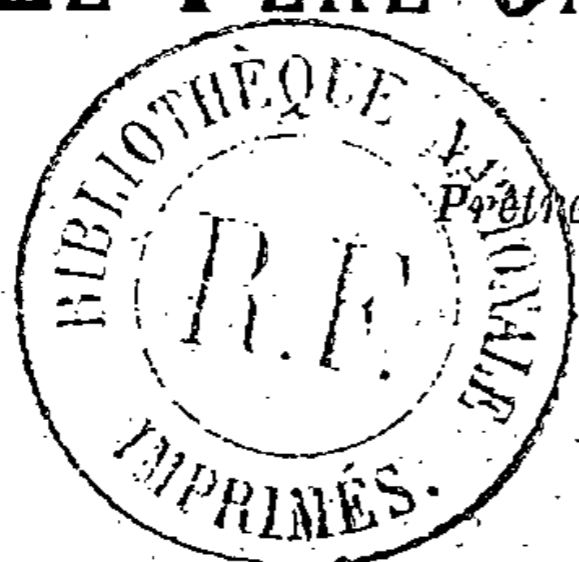
LA PREMIÈRE EXPLORATION (1673).

LE PÈRE JACQUES MARQUETTE

De LAON

Prêtre de la Compagnie de Jésus

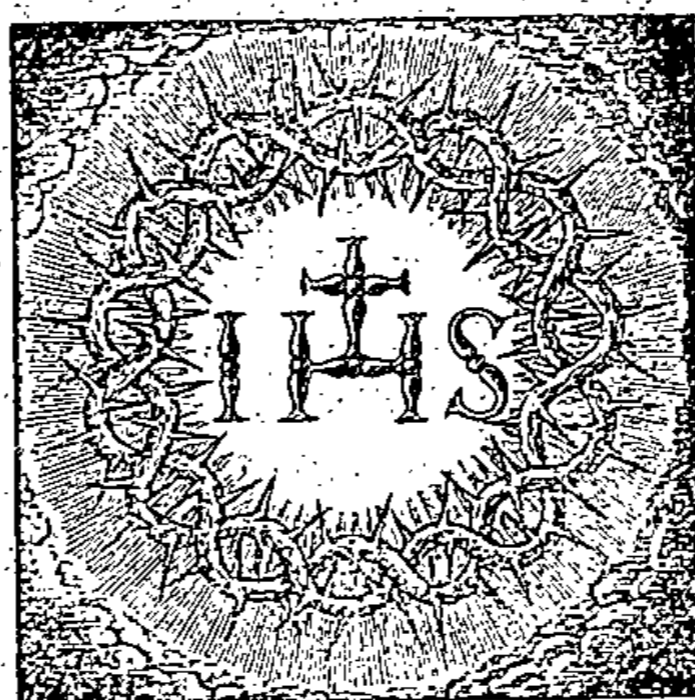
(1637-1675)



ET

LOUIS JOLLIET, d'après M. Ernest Gagnon,

Par **ALFRED HAMY**, Membre de plusieurs Sociétés savantes.



PARIS

HONORÉ CHAMPION, LIBRAIRE,

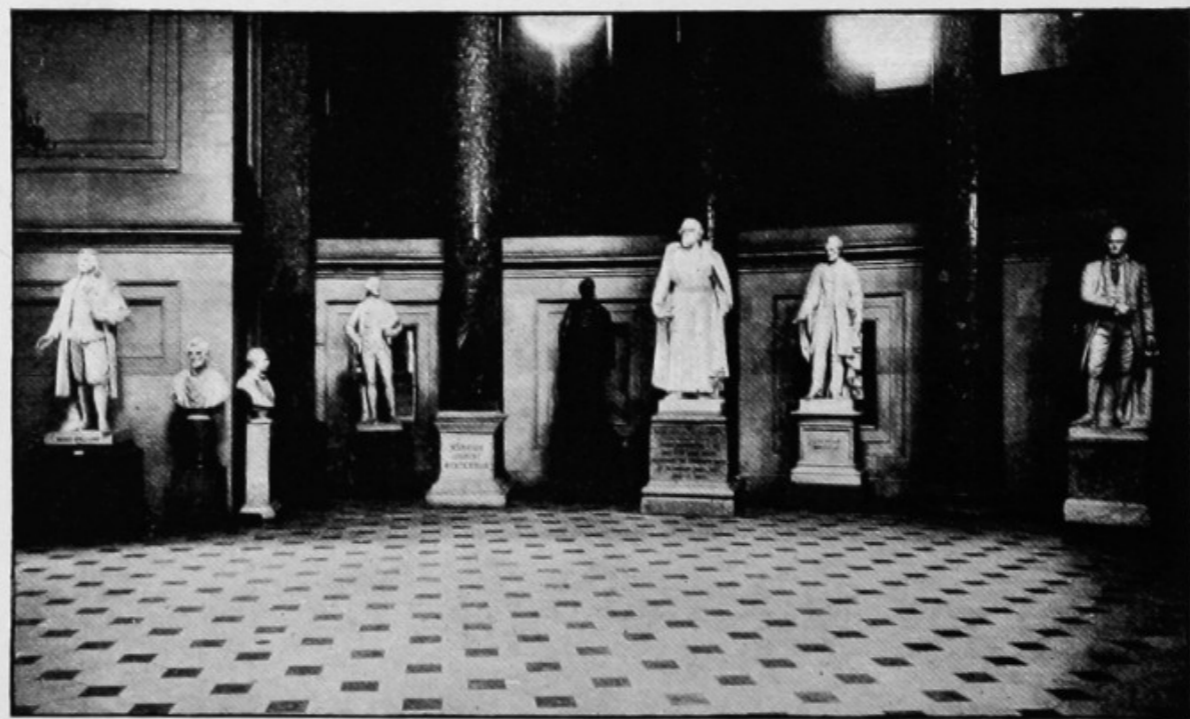
9, quai Voltaire, 9.

1903

CHAPITRE XVIII

Statue en marbre blanc, érigée dans le Musée du Capitole à Washington, aux frais du Wisconsin, en l'honneur du P. Marquette.

En 1864, le Congrès des États-Unis statua que l'ancienne salle affectée aux débats des Représentants serait transformée en un musée, où chaque État serait invité à placer la statue de deux des hommes illustres qui auraient le plus contribué à sa gloire. Le Wisconsin choisit, en 1893, le P. Marquette, et décida de faire sculpter en marbre l'image, la plus conforme à la vérité, de ce célèbre personnage. Un artiste italien, Gaetano Trentanove, se chargea du travail. Après avoir en vain multiplié ses recherches, en vue de trouver un portrait ou un simple croquis, le statuaire fut réduit aux seules ressources de son imagination. Cependant, sur un conseil donné par les hommes les plus compétents, son modèle fut pris sur un portrait du P. de Charlevoix, peint sur écorce d'érable à sucre, pour les Dames Ursulines de Québec. Mais à ce conseil, le connaisseur consulté avait ajouté celui de rajeunir les traits.



STATUE DU P. MARQUETTE AU CAPITOLE DE WASHINGTON.

La statue arriva en février 1897 et fut aussitôt mise en place sur le côté ouest de la salle, contre un des piliers gigantesques qui en ornent le pourtour, entre la statue du général Philippe Kearney, en bronze, donnée par l'État de New Jersey, et celle du Président Abraham Lincoln, celle-ci en marbre blanc. Les dimensions sont de huit pieds anglais. On considère cette représentation comme une œuvre d'art. La figure, bien taillée, présente un front élevé; l'artiste a donné au modèle le nez classique des Grecs et un regard pénétrant. La barbe laisse deviner un menton ovale, et l'ensemble respire tout à la fois le repos dans la contemplation, beaucoup d'énergie et une extrême bienveillance. La chevelure retombe abondante en boucles, par derrière, sur les oreilles et sur le cou, dans le but de faire mieux ressortir la virile délicatesse des traits. De la main gauche, le sujet tient un pan du manteau bien drapé, comme la soutane. La main droite présente la carte du Mississipi. Enfin un chaquet pend de la ceinture à gauche et un crucifix y est inséré à droite.

D'ordinaire, chaque état fait une présentation solennelle en grande cérémonie; le Congrès accepte et on découvre publiquement la nouvelle statue. Un groupe de journalistes, mécontents des honneurs ainsi rendus à un prêtre de l'église catholique romaine et à un Jésuite, résolut de provoquer une opposition. Dans ce but, ils lancèrent un peu partout un télégramme rédigé de manière à exciter des protestations, et annoncèrent, contrairement à la vérité, la présence du nonce apostolique, le cardinal Satolli, celle du cardinal Gibbons, archevêque de New-York, des ambassadeurs de France et d'Italie, et de plusieurs dignitaires ou notables de l'Église catholique.

Ce fut pour le représentant du Michigan, M. Linton, une occasion naturelle de placer un discours plein de fiel, comme ceux qu'il a prononcés contre toute subvention aux écoles catholiques des Indiens, et dans cette circonstance, peut-être

ménagée par lui-même, il ne s'en fit pas faute. A l'entendre, Marquette était un prêtre, non un enfant de l'Amérique. La liberté lui était absolument inconnue. Jamais, même en rêve, il n'avait pu avoir l'idée de l'État dont il était destiné à illustrer le nom. Pouvait-on songer à laisser sa statue dominer celle d'un martyr, Abraham Lincoln, assez ami de la liberté, pour la donner d'un trait de plume à quatre millions d'esclaves.

A deux reprises, l'honorable représentant du Michigan déposa des conclusions : la première fois, en vue de supprimer toute allocation à des écoles confessionnelles, la seconde fois, pour faire ordonner l'enlèvement de la statue du Capitole.

L'agitation causée dans la presse par une attitude aussi provocante prit des proportions telles, que le gouvernement résolut avec sagesse de supprimer toute cérémonie, de découvrir sans bruit la statue et de la faire garder nuit et jour pendant un peu de temps. Comme il était à prévoir, tout le tapage cessa bientôt en présence d'une décision ferme et pleine de dignité. Les amis politiques eux-mêmes de l'honorable membre pour le Michigan, convaincus du mauvais effet produit dans l'opinion publique, des gens sages et modérés, furent les premiers à lui conseiller le silence, et ses résolutions n'obtinrent l'honneur ni de la discussion ni du vote. D'ailleurs, plusieurs années auparavant, en 1887, l'offre de la statue avait été faite au Congrès et acceptée par lui.

Une circonstance imprévue permit, au mois de mars 1896, de faire réparer par le Sénat le mauvais effet produit sur les uns par l'attaque de M. Linton et les autres par son insuccès. Le gouverneur du Wisconsin écrivit au Président du Sénat, la lettre suivante :

« MONSIEUR,

» Il m'est agréable de vous informer, vous et le corps honorable que vous présidez, que l'état de Wisconsin, en réponse à l'invi-

tation étendue aux États de l'Union (section 1814 des statuts révisés des États-Unis) et en conformité avec la résolution prise à la première session du Congrès de 1893, a placé dans l'ancienne salle de la Chambre des Représentants, au Capitole des États-Unis, une statue en marbre du P. Marquette. Cette statue a été faite en vertu d'un acte de la législature de cet État passé à la session biennale de 1887, et elle est l'œuvre d'un sculpteur Italien, M. G. Trentanove, de Florence, Italie.

» J'ai l'honneur, au nom de l'État de Wisconsin, d'offrir cette statue au Sénat des États-Unis.

» Je suis, Monsieur, avec profond respect.

» Tout vôtre

» W. H. UPHAM,

» Gouverneur du Wisconsin,

» A l'honorable Adlai E. STEVENSON,

» Vice-Président des États-Unis,

» et Président du Sénat, Washington, D. C. (1). »

(1) *Executive chamber.*

« Madison, Wis. March 19, 1896.

» SIR,

» It gives me pleasure to inform you, and through you the honorable body over which you preside, that the state of Wisconsin, in response to the invitation extended to the states of the Union, under section 1814 of the Revised statutes of the United States, and in accordance with the resolution passed at the first session of Congress in 1893, has placed in the old Hall of the House of Representatives at the Capitol of the United States a marble statue of P. Marquette. This statue was made in pursuance of an act of the legislature of this state, passed at its biennial session in 1887, and is the work of the Italian sculptor, M. G. Trentanove, of Florence, Italy.

» I have the honor, in behalf of the state of Wisconsin, of presenting the statue to the Congress of the United States.

» I am, Sir, very respectfully, yours,

» W. H. URPHAM,

» Governor of Wisconsin.

» Hon. Adlai E. STEVENSON,

» Vice-President of the United States,

» and President of the United Senate, Washington, D. C. »

A la suite de cette démarche officielle, la question se posa devant le Congrès, et à cette occasion plusieurs orateurs prononcèrent les discours qui, en raison de leur importance, seront reproduits à l'Appendice intégralement ou en partie.

En lisant ces discours, il ne sera plus possible de douter du sentiment de reconnaissance et d'admiration des Américains pour le P. Jacques Marquette de la Compagnie de Jésus, premier explorateur du Mississippi.